



Bulletin trimestriel des Instituteurs, Professeurs des écoles
et P.E.G.C. des Hauts de Seine

3 bis rue Waldeck Rochet 92000 Nanterre
☎ 01 47 24 16 40 - 📠 01 47 25 52 49
e-mail snu92@snuipp.fr
<http://92.snuipp.fr>
C.C.P. Paris 19.929.50F
Supplément aux écoles n° 01 18/19
à "SNU 92" n° 230

Nanterre, le jeudi 13 septembre 2018



Avec le
SNUipp-FSU,
sortons
la tête
de l'eau.

**Changeons
l'école,
votons !**



Faire circuler

SOMMAIRE

- Edito
- CTSD du 06/09 p.2
- GT du 10/09 p.3
- Evaluations CP-CE1 p.4

Vous avez dit « Ecole de la confiance ? »

30 en maternelle, 25 en CE2 en REP, 31 en CM2... : telle est la réalité de notre département en cette rentrée. La belle vitrine des dédoublements de classe en CP et CE1 en REP+ et en CP en REP se fissure.

Comment croire en « l'école de la confiance » annoncée par le ministre quand des classes sont fermées à la rentrée, laissant les équipes affronter la colère et incompréhension des parents, réorganiser la structure de l'école, consoler les élèves... ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand il devient impossible de faire de l'oral une priorité en maternelle ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand, en REP, les classes non dédoublées sont de plus en plus chargées ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand des ajustements de programmes sont envoyés pendant les vacances ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand des évaluations standardisées sont imposées à la rentrée, dépossédant les enseignants de leur liberté pédagogique ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand les animations pédagogiques n'ont plus de formation que le nom ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand la prime annoncée en REP+ sera en grande partie versée au mérite ?

Comment croire en « l'école de la confiance » quand l'inclusion des élèves se fait sans moyen, sans formation, au mépris des enseignants, des AVS et des élèves ?

Pour une école qui ait confiance en l'avenir, qui fasse confiance aux enseignants, qui donne confiance aux élèves, le SNUipp-FSU se bat pour et aux côtés des collègues et des équipes, a des propositions pour une école qui forme des futurs citoyens, à même de réfléchir et de construire collectivement. Pour cette école de la confiance, votez et faite voter SNUipp-FSU aux élections professionnelles, du 29 novembre au 6 décembre 2018 !

Elisa RADUCANU et Fabienne ROUVRAIS



CTSD du 6 septembre

Ce CTSD avait pour ordre du jour les ajustements de carte scolaire de rentrée.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU92 ont lu une déclaration sur les effectifs et sur les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. Nous sommes intervenus sur toutes les situations d'écoles nous ayant été présentées comme problématiques par les collègues et avons fait évoluer le projet.

Plusieurs écoles se sont mises en action : journées de grève, rassemblements, réunions publiques avec les parents... pour réclamer l'abandon de la fermeture de classe dans leur école. Le SNUipp-FSU92 est au côté des équipes dans leurs actions. La DASEN est revenue sur sa décision et a annulé deux fermetures de classe dans des écoles en REP et en REP+ à Nanterre et Gennevilliers. C'est une belle victoire pour l'action collective !

RÉPONSES DE LA DASEN À LA DÉCLARATION PRÉALABLE DU SNUIPP-FSU92

Effectifs : Malgré le nombre de fermetures, il devrait y avoir une amélioration puisque les baisses d'effectifs sont encore plus importantes que celles qui étaient prévues, ce qui est préoccupant pour le département.

Comptage par les IEN : Le fait que l'IEN effectue un comptage physique ne remettrait pas en cause la confiance accordée aux directeurs d'école car c'est en s'appuyant sur eux que les IEN ajustent les chiffres. Aucune consigne n'a été donnée sur la manière dont ils devaient compter. Ce sont les IEN qui apprécient comment le faire.

Fermetures/ouvertures de rentrée : oui, ce n'est pas facile mais il faut bien ajuster, notamment ouvrir là où il y a trop d'élèves. Les fermetures sont faites pour pouvoir ouvrir et pour des questions d'équité.

Moyens du département : il reste un peu plus de 6 ETP (équivalent temps plein) à l'issue du GT de juin. Si une fermeture de poste a un impact sur la décharge de direction, elle ne sera actée que pour la rentrée 2019. A contrario, une ouverture entraînant de la décharge en plus sera actée dès maintenant. Au total, en maternelle, il y a 10 ouvertures et 7 fermetures. En élémentaire, 15 ouvertures et 6 fermetures. 2 classes de CP à 12 ont été fermées. 4 postes de trop ont été utilisés par rapport aux moyens attribués. Ces postes ont été récupérés sur des postes de brigades vacants.

La DASEN a confirmé qu'un enseignant ayant été chassé par une mesure de carte scolaire en mars ou juin pourra récupérer son poste si celui-ci rouvre. Il sera contacté par la DSDEN qui lui laissera le choix.

UPE2A : les situations que nous avons évoquées vont être étudiées ultérieurement. La carte scolaire pourra donc encore changer sur ces dispositifs (à la marge).

Nous sommes intervenus, en plus des remarques et revendications que nous avons énoncées dans la déclaration préalable, sur toutes les situations problématiques des écoles, pour faire évoluer le projet.

Mesures de carte scolaire décidées :

Antony : Dunoyer de Segonzac élém : +1

Asnières : Descartes A : +1 pour les CE1-CM2 / -1 sur les CP à 12

Bois Colombes : La cigogne élém : -1

Boulogne : Ecole des sciences et de la biodiversité mater : +1; Ecole du numérique mater : +1; Ecole Voisin mater : +1; Abondances mater : -1; Fessart mater : -1; Sèvres mater : -1; Ecole du numérique élém : +1; Saint Denis élém : +1; Adolphe Thiers élém : -1

Clamart : Jules Ferry mater : +1

Clichy : Victor Hugo mater : +1; Gustave Eiffel élém : -1; Toussaint Louverture élém : +1

Colombes : Ambroise Paré B : -1; Henri Martin élém : -1

Courbevoie : Antoine Watteau mater : +1; Les Fauvelles mater : +1 (attractivité internationale)

Gennevilliers : Anatole France mater : -1 (Fermeture annulée post-CTSD); Les Grésillons B : -1 de CP à 12

Levallois : Anatole France mater : +1

Nanterre : Anatole France élém : +1; Centre

élém : +1; Jacques Decour mater : +1 Joinville mater : +1; Jacques Decour A : -1 (Fermeture annulée post-CTSD); Jules Ferry B : -1; Les Paquerettes élém : +1

Neuilley : La Saussaye mater : +1; Gorcé Franklin élém : +1

Rueil : La Fontaine mater : +1; La Malmaison : -1; Jean Moulin élém : +1

Suresnes : Henri Dunant mater : -1; Robert Pontillon mater : +1; Saint Exupéry mater : +1

Vanves : Claude Lemel : +1

Déclaration du SNUipp-FSU 92 :

Madame la Directrice Académique,

Certes, vous souhaitez faire des mesures de carte scolaire au plus proche de ce qui se passe sur le terrain. Cependant, fermer une classe alors que la rentrée est déjà faite est toujours très compliqué pour les collègues, qui doivent réorganiser complètement la structure de l'école, voir un collègue partir, essuyer l'incompréhension et la colère des familles, rassurer les élèves qui changent de classe... Dans une moindre mesure, une ouverture de classe n'est pas très simple non plus et certaines situations auraient pu être réglées dès le mois de mars ou le mois de juin, afin d'éviter la déstabilisation du mois de septembre.

D'autre part, nous avons été interpellés sur les consignes données aux IEN pour venir « compter » les élèves. Les IEN sont venus compter, physiquement, les élèves présents dans les classes lundi et mardi dernier. Quelle confiance est faite aux directrices et directeurs d'école ? Ne peut-il pas simplement leur être demandé de présenter les cahiers d'appel ou de faire remonter le nombre d'élèves présents à la rentrée ? Le constat de rentrée qui sera fait autour du 20 septembre via l'application ONDE permettra de vérifier les chiffres. Pour nous, envoyer les IEN compter chaque élève de chaque classe

représente un manque de considération et de confiance dans les équipes.

Certes, le nombre d'élèves moyen par classe stagne dans le département. Mais il n'est plus possible de comparer la situation actuelle à la situation passée. Les effectifs dans les classes n'ont pas le même impact sur les conditions d'enseignement lorsque les postes de RASED, d'infirmières, de médecins dans les écoles ont été drastiquement réduits, lorsque la crise du remplacement peine à se régler, lorsque les plans Vigipirate se succèdent et symbolisent l'atmosphère anxiogène dans la société, lorsque les difficultés sociales, culturelles et économiques des familles s'accroissent, lorsque les élèves porteurs de handicap sont accueillis dans les classes sans toujours les moyens pour y parvenir, lorsque le métier manque d'attractivité, que les écoles accueillent de plus en plus d'enseignants sans formation. Les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignants se sont fortement dégradées ces dernières années, les organisations syndicales en font le constat, qui est largement partagé dans la communauté éducative. On ne peut plus envisager la carte scolaire de façon mathématique et comptable, sans prendre en considération l'état des écoles.

Groupe de travail stages MIN ASH

Le groupe de travail du lundi 10 septembre avait pour ordre du jour les stages ministériels ASH. Nous avons également posé un grand nombre de questions diverses, notamment sur le mouvement et les affectations.

ORDRE DU JOUR

La DSDEN a reçu 127 candidatures, dont 73 en vœu 1 et 54 en vœu 2. Le nombre est en baisse par rapport à l'an dernier. Nous avons dénoncé les délais de parution de la circulaire et de retour des candidatures. La DASEN précise que ces critères sont nationaux et ne sont pas de son fait.

Nous avons dénoncé le fait que ni les collègues ni la délégation du personnel ne peuvent vérifier les barèmes puisque techniquement il est impossible de vérifier le nombre de semaines de stage qu'il reste. La possibilité d'informer chaque collègue de son barème va être étudiée. La circulaire départementale mentionne l'avis de l'IEN. Or, cela n'est pas prévu dans les textes nationaux. Nous nous sommes assuré qu'aucun collègue ne soit pénalisé.

Nous avons demandé une explication sur le fait que l'ensemble des stages proposés nationalement n'étaient pas ouverts aux collègues du 92. La DASEN le justifie par le manque d'« utilité » du stage pour le département.

Nous avons fait corriger un certain nombre d'erreurs pour les départs en stage.

L'administration n'a prévu que 25 départs (un par stage proposé + une priorité au stage concernant les enseignants référents). Les candidatures retenues sont envoyées au ministère qui traitera toutes les demandes faites au niveau national et qui décidera en fin de compte des départs ou non des collègues. Ces derniers seront directement informés via l'ordre de mission.

Nous avons demandé à ce que tous les collègues, qu'ils soient retenus ou pas à l'issue de ce groupe de travail, soient prévenus par l'administration.

Candidatures retenues et envoyées au ministère :

STAGE 03 : Sylvie Burkhardt; **STAGE 07** : Christelle Fourmy; **STAGE 08** : Marianne Lunet; **STAGE 09** : Isabelle Jaubert; **STAGE 10** : Claire Beillard Krief; **STAGE 14** : Jean-Paul Silvera; **STAGE 16** : Caroline Silvera; **STAGE 18** : M. Christine Duclos; **STAGE 21** : Marie Doucet-Lechantre; **STAGE 23** : Laure Widehem; **STAGE 24** : Jérôme Harzoune;

STAGE 25 : Sophie Trabut; **STAGE 27** : Véronique Schmitt; **STAGE 33** Florence Rosso; **STAGE 35** : Stéphanie Taillepied; **STAGE 38** : Stéphanie Germain Matthys; **STAGE 39** : Magali Delaville; **STAGE 54** : Veronique Lopez; **STAGE 56** : Anne Danset Huot – Harimza Ghoulmie – Claude Escolano – Mélanie Roussel – Corinne Bonneau-Lautour – Amélie Hubert-Lafont; **STAGE 63** : Cécile Ledoux

QUESTIONS DIVERSES D'ORDRE GÉNÉRAL

Entretiens de carrière : les enseignants qui doivent avoir un entretien de carrière n'ont pas été informés sur i-prof, pour des questions techniques. Nous avons fait remonter les difficultés que cela pose pour les collègues et avons souligné que les problèmes techniques remettent en cause la philosophie du texte sur le PPCR. Les enseignants vont recevoir un message sur ipof expliquant que le logiciel n'est pas encore à jour.

PES sans affectation ou en cours de réaffectation : une réunion doit avoir lieu entre l'éducation nationale et l'ESPE ce mardi 11 septembre. Les stagiaires n'ayant pas encore d'affectation devraient recevoir une réponse très prochainement. Nous avons fait remonter à quel point cette rentrée était difficile pour les PES dans cette situation.

Affectation en septembre des intérim d'IEN, de CPC et de directeurs : nous avons dénoncé fortement le manque de transparence et d'équité avec lesquelles les postes vacants ont été attribués au mois de septembre. De nombreux collègues ressentent ces nominations comme du copinage. La DASEN nous a indiqué qu'elle avait choisi elle-même l'IEN qui ferait fonction parmi les 8 candidatures spontanées qu'elle avait reçues, sans justifier son choix. Pour les autres nominations, la direction académique avait peu de réponses à nous apporter.

Collègues sans affectation : ils doivent se rendre dans l'inspection de circonscription la plus proche de chez eux. Le service du mouvement nous a indiqué que toutes les situations étaient en cours de régularisation. Si vous êtes encore sans affectation, n'hésitez pas à écrire au service du mouvement : ce.ia92.dld@ac-versailles.fr et nous mettre en copie : snu92@snuipp.fr.

CAPD RESTREINTE CLASSE EXCEPTIONNELLE

La CAPD restreinte du 29 Aout a examiné les promotions à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle.

Seules sont éligibles les 21 collègues du 92 qui ont été intégrés au 4ème échelon de la classe ex avec au moins 3 ans de report d'ancienneté. Le contingent départemental défini par le recteur pour l'accès à l'échelon spécial est de 17. Deux des 17 premiers sont des retraités au 31 Aout 2018. S'il veut bénéficier de leur promotion il devront renoncer à leur départ en retraite pour une année, sinon ce sont les 2 suivants sur la liste qui en bénéficieront

12 femmes et 9 hommes sont inscrits au tableau d'avancement, soit 57% de femmes. Une réflexion doit être menée pour améliorer ce taux puisqu'elles sont plus de 80% des PE. La DASEN pense qu'il faut encourager et soutenir l'engagement des femmes dans certaines fonctions, au SNUIPP nous pensons qu'il faut reconnaître plus équitablement les différentes fonctions et pas seulement celles d'encadrement.

Les points avis DASEN émis ont été conservés pour les 3 campagnes de 2017-2018. Ils seront revus pour la campagne 2019.

Nom des collègues passant à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle : Pierre-Etienne BONTEMPS ; Nicole CALVEZ ; Jean-Pierre COSTET ; Catherine DOMY ; Zohra FONFRIDE ; Catherine FOURNIE ; Brigitte GUICHARD ; Michel GUIRAUDIE ; Bernard HENRY ; Patricia LE FESANT ; Mireille MORLUPPI-BATAILLE ; Dominique ORSINI-GIAMBRUNI ; Maurice REMAUD ; Alain SEDBON ; Olivier SICARD ; Fabienne SIRE ; Raymond TOMCZAK



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, votons !   

Evaluations CP-CE1 : analyse du SNUipp-FSU et consigne syndicale

Trois évaluations standardisées sont prévues : à l'entrée du CP et du CE1 (fin septembre et début octobre) et mi CP (février/mars 2019). Les évaluations généralisées à cette rentrée et annoncées à grand renfort de communication marquent le retour des évaluations nationales standardisées.

Avec la mise en place à venir de l'agence de l'évaluation, cette "culture de l'évaluation", selon les termes du ministre, serait la première étape d'un pilotage par les résultats.

Uniquement consacrées au français et aux maths, elles dessaisissent les enseignants du travail d'élaboration d'outils au service de la conception d'enseignements adaptés à leurs élèves et au contexte de leur classe.

Constituées de tests normalisés ne présentant que peu d'intérêt pour les apprentissages des élèves et pour la conception de l'enseignement, elles apparaissent avant tout comme des outils de pilotage du système éducatif voire de contrôle des pratiques enseignantes. Les comparaisons d'écoles, quoiqu'en dise le ministère, sont possibles et le risque de mise en concurrence existe. Les résultats serviront aussi à construire les animations pédagogiques. La forme et le contenu de ces évaluations détermineront aussi bien les contenus d'apprentissage à privilégier que les méthodes que le ministère cherche à imposer dans la suite logique des circulaires sur le français et les mathématiques, parues au printemps dernier.

Le protocole proposé pour les CP dépossède les enseignants aussi bien de la conception des items que de l'analyse des résultats. Ainsi, toutes les réponses seront à saisir en ligne « tels qu'elles auront été produites par les élèves » et une application nationale traitera les données pour délivrer ensuite des résultats et des pistes de remédiation.

Retrouvez toute l'analyse sur le site du SNUipp-FSU : www.snuipp.fr.

La politique éducative de notre ministère ressemble à une politique

managériale d'entreprise. Tout est analysé en termes de contrats d'objectifs, efficacité, évaluation, résultat. Le ministre dit s'appuyer sur les sciences mais ne prend pas du tout en compte les sciences humaines, qui apportent pourtant à l'éducation des éclairages indispensables. Il prétend s'appuyer sur les sciences mais, dans le même temps, il prend beaucoup de décisions sans aucun fondement scientifique. Il mène une politique très autoritaire, où on doit enseigner les bons contenus avec les bonnes méthodes pour que cela fonctionne. Il s'appuie sur l'idée fautive et simpliste qu'il suffit de faire preuve d'autorité pour empiler des connaissances dans les têtes de nos élèves. Ce qui est très compliqué c'est qu'il fait croire que les mesures qu'il prend sont pragmatiques et scientifiques, alors qu'elles sont très idéologiques. Il ne s'appuie ni sur les professionnels ni sur la communauté éducative. Il s'adresse uniquement à l'opinion publique. Il passe d'ailleurs toujours par les médias et ne cache pas son mépris pour les enseignants.

Dans ce contexte, les évaluations nationales, même si un tel outil pourrait être intéressant dans l'absolu, ne peuvent qu'inquiéter.

Le SNUipp-FSU appelle les équipes enseignantes à ne pas faire remonter les résultats, et à utiliser ces évaluations comme elles le souhaitent. Le SNUipp-FSU adresse au ministère une demande de moratoire dans le but de surseoir à leur passation.

Cette décision ne peut pas reposer sur les seuls collègues de CP et CE1. Nous invitons les équipes à prendre cette décision collectivement en conseil des maîtres. Une motion de conseil des maîtres sera proposée aux équipes, pour ne pas prendre le risque d'isoler les collègues de CP et CE1.

RÉUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE SEPTEMBRE/OCTOBRE

Le SNUipp-FSU92 organise des réunions d'information syndicale partout sur le département. Voici les premières dates. Les suivantes arriveront très prochainement. Venez nombreux !

Pour les RIS de 3h

Ordre du jour :

- ▶ Situation générale
- ▶ Éducatif (nouveautés de la rentrée, analyse et positionnement)
- ▶ Situation du département (postes, personnels, opérations administratives, carte scolaire)
- ▶ Elections professionnelles
- ▶ Situation locale

Antony, Chatenay, Le Plessis, Bourg la Reine, Sceaux, Fontenay aux Roses	mercredi 3 octobre 9h-12h	Ecole élémentaire Pajeaud à Antony
Asnières, Bois-Colombes	samedi 6 octobre 9h-12h	Ecole Mauriceau à Asnières
Colombes, La Garenne Colombes	mercredi 10 octobre 9h-12h	Ecole maternelle Victor Hugo à Colombes (à confirmer)
Malakoff, Bagneux, Montrouge	samedi 29 septembre 9h-12h	Ecole élémentaire Henri Barbusse à Malakoff
Nanterre	mercredi 26 septembre 9h-12h	Section départementale du SNUipp-FSU92
Suresnes, Puteaux	samedi 12 octobre 9h-12h	Lieu à déterminer